

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
-- -- --
CABINET DU CHEF DE L'ETAT
-- -- --

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
*
Travail-Démocratie-Paix

ADDITIF N° 71/135 du 11/5/71.

du Décret n° 71/104/PR/CAB du 16
Avril 1971 portant nomination des Membres
de la Cour Révolutionnaire de Justice -

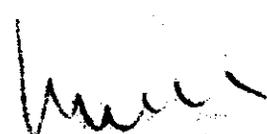
Le PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE
L'ETAT, PRESIDENT DU CONSEIL D'ETAT

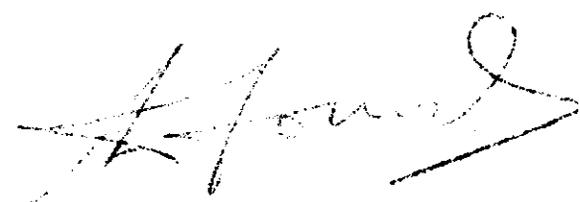
Article 1er. - La liste des Membres suppléants de la Cour Révolutionnaire de Justice est complétée comme suit :

OPANDET
BIKOUA Maurice Dinard
MAKOSSO Célestin
NGANKAMA Norbert.

Fait à Brazzaville, le 11 MAI 1971

Par le Président de la République
Le Garde des Sceaux, Ministre
de la Justice et de l'Information,


Me A. MOUILÉNO-MASSÉNGO.


Commandant Marien N'GOUABI.